



problèmes suite à l'achat d'une voiture

Par **glenat**, le **26/09/2008** à **19:26**

Bonjour, j'ai acheté une voiture le 24.09.2008, le lendemain, je suis tombée en panne: roues arrières bloquées, pour cause: mâchoires des freins cassées, coût de la réparation 300€. En allant chercher la voiture, le garagiste m'a appris que l'embrayage était H.S, à changer au plus vite, coût: 514€. Lors de la vente, le vendeur m'avait assuré à maintes reprises qu'il n'y avait aucun frais à prévoir dessus. Ai-je un moyen de le faire participer(ou payer) aux réparations faites et à venir ?

En vous remerciant d'avance.

Mlle Glénat

Par **jeetendra**, le **26/09/2008** à **22:13**

bonsoir, la voiture vous l'avez achetée à combien et à combien se chiffrent les frais de réparation jusqu'à ce jour, cordialement

Par **glenat**, le **26/09/2008** à **23:07**

Bonsoir, j'ai acheté la voiture 700€, et jusqu'à présent, les réparations s'élèvent à 815€. En espérant, qu'il n'y ait rien d'autre!